



GRAZAC

BULLETIN MUNICIPAL - Août 2010

Editorial :



**Grazacoises, Grazacois
Chers Administrés, Chers Amis,**

Période estivale en cours bonnes vacances à tous ceux qui les attendaient avec cette impatience due à une année de labeur soutenu ; bonnes vacances à vous tous qui en profitez pour se retrouver en famille ici ou ailleurs... pour se ressourcer. Mon soutien moral à ceux fragilisés, dans la précarité ou écartés du monde du travail mais qui doivent aussi, pouvoir décompresser et faire le plein d'énergie.

Je resterai court et bref pour porter à votre connaissance qu'enfin la procédure de modification du PLU est engagée. Après avoir fait l'inventaire non exhaustif des divers points à apporter à son instruction, après avoir rencontré :

- M. Chevallier délégué Technique par la Communauté de Commune de la Vallée de l'Ariège pour les questions de réseau d'assainissement et plus particulièrement l'extension de certaines zones jusqu'ici exclues (découpage UB/UC),

- M. Germaneau qui pour l'Ex-DDE a en charge d'instruire la « cohérence » d'un plan local d'urbanisme tant avec les divers PLU du territoire du « Pays du Sud Toulousain » que les doctrines inscrites dans le « Schéma de Cohérence Territoriale » (SCOT) du Pays du Sud Toulousain et « Plan d'Aménagement et Développement Durable » (PADD).

Nous avons fait un appel d'offre en maîtrise d'œuvre pour les : - révision et modification - de notre document d'urbanisme ; Mme NUNEZ, maître d'œuvre du 1^{er} PLU a été retenue parce que ayant faite la meilleure offre technique et financière.

Une réunion publique se tiendra début septembre à ce sujet et c'est avec insistance que je vous incite à y participer. En effet, personne mieux que vous ne peut faire valoir les particularités qui vous concernent... et ainsi éviter que ce document ne devienne source de problème dans vos projets immobiliers divers.

Je ne peux conclure mon «édito» sans soulever l'indécence de l'action gouvernementale de ces dernières semaines :

- Judiciarisations de l'autorité et éducation parentale par rapport à leur enfant
- Démantèlement des camps de « ROMS » et divers gens du voyage sans aucun discernement, sans aucune alternative transitoire

- Judiciarisations de l'action des Maires en matière de pouvoirs de police

... par ces seuls agissements, nos gouvernants créent des confusions et amalgames déviationnistes... pour ne pas dire « révisionnistes »... pour s'absoudre de leurs responsabilités premières et principales en matière d'organisation sociale, de sécurité, de liberté. La crise ne peut justifier à elle seule les suppressions successives de tous ces fonctionnaires remplacés par des caméras... des radars automatiques... et des gardes à vue systématiques ,

(INFO. : En 2008, près de 600 000 personnes âgées de plus de 13 ans ont été en garde à vue, 1 % de la population ! Une hausse de plus de 50 % en huit ans, encouragée par une politique obsessionnelle du chiffre qui suscite le mécontentement des syndicats de police ... du jamais vu !!).

Croyez que la colère de vos élus n'est pas que locale à ces sujets, mais largement partagée et va bien au-delà de nos diverses sensibilités.

Bonne fin de vacances à tous et à bientôt.
Mon amitié à vous,

Le maire

SOMMAIRE

**Compte-rendu des
conseils municipaux de
mai et juin 2010**

Info :
**Pour une information
plus complète et plus
régulière, visitez notre
site Internet**
<http://www.grazac31.net>
**mis à jour en temps réel
selon l'actualité du
village**

A la une :
La Fête de la Musique



**Fête du village
17-18-19
septembre 2010**



Et aussi :
**Autres manifestations,
vos associations, ...**

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ...

Vous trouverez ci-dessous un résumé des sujets abordés et débattus lors de nos différents conseils municipaux. Nous vous rappelons que les procès verbaux dans leur intégralité sont affichés sur les panneaux prévus à cet effet, qu'ils sont disponibles pour lecture au secrétariat de la mairie, et sur notre site Internet <http://www.grazac31.net>

REUNION DU 3 MAI 2010 :

Pool routier 2009/2010 : aire retournement Moulin d'Orein, réfection chemin Capayrou, Fourcade busage fossé, rampe d'accès au terrain de foot / **Acquisition terrain auprès du CCAS / Vente terrain communal** Plaine de la Bourdette / **Demande de subvention** pour logiciel Magnus (logiciel de gestion et de comptabilité des collectivités territoriales) / **Commémoration du 8 mai / Ouverture exceptionnelle du bar** le 8 mai et accueil de la population / **Situation PLU / Nouvelle bonification indiciaire** concernant l'adjoint administratif titulaire / **Travaux et études d'économie d'énergie** sur bâtiments communaux / **Questions diverses :** Fête de la Musique – Parcours de santé – Hydraulique agricole – Grand écran pour diffusion de la coupe du monde de foot - Cendriers

REUNION DU 27 MAI 2010 :

Délibération pour mandater un huissier pour état des lieux parcelles Mounbail / **SDEHG : rénovation éclairages publics** Plaine de la Bourdette et Route d'Esperce / **Carrefour giratoire :** devis pour mission de maîtrise d'œuvre / **Ouverture d'une ligne de trésorerie / 1^{er} tirage sur prêt** CA 300 000.00 € (garage atelier) / Préparation de : **Fête de la Musique – Coupe du Monde de Foot – 14 Juillet / Questions diverses :** Défibrillateur, réunion publique le vendredi 10/09 – Transfert numéro d'appel de la Mairie – Fête locale

REUNION DU 28 JUIN 2010 :

Intégration de l'école de musique dans l'intercommunalité / Choix du maître d'œuvre PLU / ONF : martelage – état d'assiette 2010 / Regroupement assistantes maternelles / Aménagement aire de loisirs et parcours d'obstacles : demande de subvention au Conseil Général / SDEHG : déplacement candélabre parking de l'école, horloge city-stade et éclairage terrain de boule / **Carrefour giratoire :** maîtrise d'œuvre / **Biens vacants et sans maître :** choix d'un huissier / **Pool routier 2009/2010 / Mise en place d'un centre d'hébergement d'urgence** pour les femmes victimes de violences / **Délibération pour autoriser les heures complémentaires** de la secrétaire de mairie pour filière administrative / **Questions diverses :** Subvention de 50 % pour construction du garage atelier – Candidatures pour la gérance du bar

DOSSIER ...

Fête de la Musique

La fête de la musique 2010 s'est déroulée comme d'habitude dans une ambiance bon enfant.



Plus de 200 convives ont envahis la salle polyvalente, lieu de repli pour le déroulement de cette édition 2010, car malgré le retour du beau temps, en ce lundi 21 juin, la température extérieure n'excédait pas 17°C.



Les nombreux talents ont enthousiasmé l'assistance, et Mr Georges Bruel, l'Homme Orchestre, a assuré les intervalles musicaux et la musique de fond du repas. Nous l'en remercions.

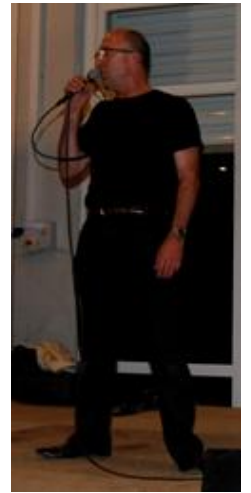




Henri



Célia et Charlotte



José, Juliette et Guy, leur papa, ont enflammé la salle



Violette



Eva



Zoé



Clara Lou

En première mondiale, la chorale "A voir et à entendre» a surpris ce nombreux public par la qualité de la prestation produite.



La projection du film "Wouaf !" clôturait le spectacle haut en couleur de cette soirée, qui se terminait sur la piste que les danseurs quittaient bien après une heure du matin.

Nous donnons déjà rendez-vous à tous les Grazacoises et Grazacois pour la prochaine édition en 2011.



Liliane

Mélanie et Célia



INFOS TRAVAUX ...

ATELIER GARAGE COMMUNAL

L'avancée des travaux du bâtiment reste dans les temps prévus au début de la construction qui devrait s'achever dans la première quinzaine de septembre 2010.



MEMOIRE, HISTOIRE, SAVOIR ...

Commémorations des 18 juin et 14 juillet

18 JUIN

L'appel du 18 Juin est le premier discours prononcé par le général de Gaulle à la radio de Londres, sur les ondes de la BBC, le 18 juin 1940, dans lequel il appelle à ne pas cesser le combat contre l'Allemagne nazie et dans lequel il prédit la mondialisation de la guerre. Ce discours – très peu entendu sur le moment mais publié dans la presse française le lendemain et diffusé par des radios étrangères – est considéré comme le texte fondateur de la Résistance française, dont il demeure le symbole.



Rappel historique :

Dans la soirée du 17, l'écho du discours du maréchal Pétain, nouveau chef du gouvernement français, parvient à Londres. Ce dernier annonce son intention de demander à l'ennemi la signature d'un armistice. Churchill et de Gaulle conviennent dès lors que le second s'exprimera dès le lendemain sur les ondes.

De Gaulle lit son discours sur les antennes de la BBC à 18 heures, heure locale, le 18 juin 1940. C'est un appel à la poursuite du combat aux côtés des alliés britanniques. Pour le général de Gaulle, la bataille de France, qui vient certes d'être gagnée par les Allemands, ne signifie pas la fin de la guerre. Car « cette guerre est une guerre mondiale » et la France pourra s'appuyer sur la force industrielle de ses alliés et notamment celle des États-Unis. S'adressant aux soldats français, ce message d'espoir se termine par un appel à la « résistance », dont la flamme « ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas », faisant entrer le terme dans le vocabulaire politique du XXe siècle.

14 JUILLET

La Révolution française est la période de l'histoire de France comprise entre la convocation des États généraux en 1789 et le coup d'État du 18 brumaire (9-10 novembre 1799) de

Prise de la Bastille le 14 juillet 1789



Napoléon Bonaparte. C'est un moment fondamental de l'histoire de France, marquant la fin de l'Ancien Régime, et le passage à une monarchie constitutionnelle puis à la Première République. Elle a mis fin à la royauté, à la société d'ordres et aux privilèges. Justifié par la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, qui proclamait l'égalité théorique des citoyens devant la loi, les libertés fondamentales et la souveraineté de la Nation, apte à se gouverner au travers des représentants élus, cette période causa la mort de plusieurs milliers de personnes et la terreur pour la majorité.

La première journée révolutionnaire : le 14 juillet, jour de la prise de la Bastille est devenu Fête Nationale.

L'effervescence grandit. Le matin du 14 juillet 1789, les émeutiers parisiens partent chercher des armes. Dans une atmosphère révolutionnaire, ils pillent l'arsenal de l'Hôtel des Invalides où ils trouvent des armes et des canons mais pas de poudre. Ils arrivent ensuite aux portes de la prison royale de la Bastille pour chercher de la poudre et y retrouvent d'autres émeutiers massés devant la forteresse du Faubourg Saint-Antoine depuis le matin.

MANIFESTATIONS ...

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

A l'occasion de la coupe du monde de football, le conseil municipal a ouvert le bar communal lors des matchs de l'équipe de France, puis des matchs allant des quarts à la finale. Les supporters Grazaçois sont venus en nombre assister à la retransmission sur grand écran.



14 JUILLET

Le 14 juillet une foule colorée et joyeuse assistait au traditionnel tir du feu d'artifice, dont le thème était cette année "Mickael Jackson". D'un avis unanime, ce fut un spectacle grandiose.

Ensuite tout le monde se retrouvait sur la place du village pour un bal du 14 juillet au son du Musette avec le groupe "Chant Passion".

La soirée fut belle, malgré la météo incertaine.



18 JUILLET : VIDE-GRENIER GRAZAC LOISIRS

Quelle journée ! Un temps idéal, une température estivale, l'association Grazac Loisirs ne pouvait espérer temps plus agréable pour son vide-grenier qui a été un véritable succès. Le village gourmand a tenu ses promesses : produits du terroir et pain cuit sur place, tout était réuni pour aiguïser l'appétit des visiteurs. Le Président de l'association, vous donne rendez-vous l'année prochaine, en espérant la même météo...



ASSOCIATIONS ...

Contacts

GRAZAC LOISIRS Foyer Rural

Président :

Mr Jean Claude ANDERLONI

14, chemin du château 31190 GRAZAC

COMITE DES FETES

Présidente :

Mme GLENADEL Béatrice

31190 GRAZAC

ACCA (chasse) de Grazac

Président :

Mr Michel BEDEL

11, route du Goutail 31190 GRAZAC

LOS BANCALOUS

Président :

Mr Alain ROUQUET

24, chemin de la Bourdette 31190 GRAZAC

PETANQUE CLUB GRAZACOISE

Président :

Mr Patrick DUCOS

4, le Bernadou 31190 GRAZAC

PAGESE LOISIRS

Président :

Mr Jean Philippe LAVAIL

2, rue Emile Zola 31190 AUTERIVE

JOUONS A GRAZAC

Présidente :

Mme Josette LAMBERT

1 place du Village 31190 GRAZAC

A VOIR ET A ENTENDRE

Présidente :

Mme Sylvie VILLAESCUSA

16 route de Caujac 31190 GRAZAC

Manifestations à venir

FETE LOCALE 17-18-19 SEPTEMBRE 2010

Voici le programme des festivités organisées par le Comité des Fêtes

Vendredi 17 21h loto

Samedi 18

- 12h apéritif
- 14h jeux enfants
- 19h animation soirée « Fiesta Tropicale »
- 20h repas « l'Antillaise »
- tarifs : adultes 20 €
- enfants de 5 à 12 ans 10 €
- enfants de 0 à 4 ans gratuit

Dimanche 19

- 9h30 messe
- 10h30 chorale de Grazac
- 12 h dépôt de gerbe – apéritif du Maire
- 12h30 repas cassoulet avec animation « Thé Dansant »
- Tarifs : adultes 15 €
- enfants de 5 à 12 ans 8 €
- enfants de 0 à 4 ans gratuit
- 14h30-15 h concours de pétanque
- 17h animation « Guinch'Pépettes »
- 19h apéritif dinatoire avec animation « Thé Dansant »
- Tarifs : adultes 5 €
- enfants de 0 à 12 ans gratuit

Animations permanentes : autos-scooters, manèges enfants, grue, pêche canards, tir carabine, stand casse-bouteilles, confiseries ...

Le comité des fêtes invite toutes les bonnes volontés à se manifester pour venir aider à la préparation et au bon déroulement de la fête locale dédiée à tous (installation et tenue de la buvette, encadrement des jeux d'enfants, préparations de la salle pour les repas ...).

Soyez nombreux à vous manifester. Merci d'avance.

Contact : Simone Boil 05 61 08 97 77 ou 06 84 05 11 42

Les réservations pour les repas et l'apéritif dinatoire peuvent d'ores et déjà être effectuées.

Contact : Josette Lambert 06 88 93 70 80 ou 06 47 77 35 17

Bonnes vacances à tous et rendez-vous au 17 septembre !

INFOS ADMINISTRATIVES, LEGALES ...

Etat Civil

MARIAGE

Hélène FAGES et Cyril BRET
Le 12 juin 2010

DECES

M. Claude FLOURY
Le 2 août 2010

Rappels

BRULAGE DES DECHETS VEGETAUX

A la suite de la demande de plusieurs administrés, nous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés, pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, mais aussi pour éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et/ou pour éviter en période sécheresse, la propagation d'incendie.

Tous ces déchets doivent être apportés à la déchetterie d'Auterive, ou à celle de Cintegabelle.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : 9h à 11h45 et 14h à 17h45

Ouvert toute l'année et fermée le dimanche et jours fériés.

ARRETE PREFECTORAL DU 23 JUILLET 1996 CONCERNANT

L'UTILISATION DES TONDEUSES ...

Article 5 : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que « tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ... » ne peuvent être effectués que :

✚ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

✚ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

✚ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Article 6 : les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

La Municipalité remercie la population d'en prendre bonne note et de respecter ces consignes qui ne sont que des règles de bon voisinage.

POUR VOUS INFORMER :

Tout citoyen de Grazac trouvera la vie de sa commune au travers des délibérations et arrêtés pris par le Conseil Municipal, obligatoirement portés à sa connaissance par :

- ✚ affichage en lieu et place prévu à cet effet (sous le préau de la Mairie)
- ✚ archivage dans les cahiers et journaux de délibérations obligatoires consultables en Mairie
- ✚ notre site Internet <http://www.grazac31.net>

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE :

- ✚ Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 08h00 à 12h00
- ✚ Le Samedi de 10h00 à 12h00.

LE PARCOURS DE CITOYENNETE

Mis en place par la Loi du 28 octobre 1997, il s'adresse à tous les jeunes (garçons et filles) et est composé de 3 étapes obligatoires : l'enseignement de défense, le recensement, la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

- ✚ L'enseignement de défense : prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3^{ème} et de 1^{ère} et complété dans les cours d'éducation civique, juridique et sociale des classes de 1^{ère} et de terminale.
- ✚ Le recensement : obligatoire dès le seizième anniversaire, pour tous les jeunes gens (filles et garçons). Cette démarche est à accomplir à la mairie qui remet une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver
- ✚ La JAPD : une journée de contact direct avec la communauté militaire, de découverte de multiples métiers et spécialités, civils et militaires offert aux jeunes. Un certificat de participation est remis et doit être conservé.

Ce certificat et l'attestation de recensement sont requis pour l'inscription aux examens et concours soumis aux contrôles de l'autorité publique.

INSCRIPTION LISTES ELECTORALES :

Toute personne domiciliée et désirant voter sur la commune, doit s'inscrire en mairie, avant le 31 décembre de l'année en cours.

NOUVEAUX HABITANTS :

Lorsque vous vous installez à Grazac, pensez à faire le changement d'adresse de :

- ✚ votre carte grise
- ✚ votre carte d'identité

En vous rendant à la mairie, vous trouverez tous les renseignements concernant ces formalités.

INFOS DIVERSES ET PRATIQUES ...

Nouveau : EMIVA

Une école de musique intercommunale est née au sein de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège. Pour plus d'information (tarifs, inscription, etc), consulter la page spéciale insérée dans ce journal.

ECLAIRAGE TERRAIN DE BOULES

Par la faute de certaines personnes qui n'éteignent pas les lumières en quittant le terrain de boules, le conseil municipal a décidé de verrouiller l'accès au compteur alimentant les lampadaires de ce lieu car tous les Grazacois payent la note d'électricité.

Toutefois, les personnes souhaitant utiliser cet espace pour une soirée peuvent venir à la mairie pour demander l'ouverture du compteur.

DEFIBRILLATEUR

La commune s'est équipée d'un défibrillateur qui sera mis à la disposition de la population très prochainement. A ce propos, une réunion d'information publique aura lieu le vendredi 10 septembre 2010 à 20h30 à la salle polyvalente à laquelle sont conviés les Grazacois et Grazacoises, les médecins, les pompiers et les gendarmeries d'Auterive et de Cintegabelle.

ECOLES : INSCRIPTIONS

Les inscriptions dans les écoles du SIC (Caujac – Esperce – Grazac) se font auprès de la Mairie du domicile qui transmet les fiches au SIC. Pour la confirmation des inscriptions, contacter directement les enseignements dès début septembre.

PREVENTION DES RISQUES LIEES A L'EXPOSITION SOLAIRE

L'exposition aux rayonnements solaires ultraviolets est la principale cause de cancer cutané mais présente aussi des risques oculaires tels que la cataracte ou la dégénérescence maculaire.

Pour aide à lutter contre ses risques, l'INPES a mis en place une campagne de prévention depuis début juin rappelant les gestes essentiels suivants :

- ✚ Rechercher l'ombre et évitez le soleil entre 12h et 16h
- ✚ Protégez-vous en portant T-shirt, lunettes et chapeau
- ✚ Appliquez régulièrement de la crème solaire
- ✚ Protégez encore plus les enfants

Une information plus détaillée peut être consultée en Mairie ou sur le site internet www.prevention-soleil.fr

DEPISTAGE CANCER DU SEIN ET DU COLON

Le dépistage de ces cancers est organisé au niveau national. Pour la Haute-Garonne l'organisation en est confiée à DOC31. Il est important que la participation soit la plus forte possible.

Contact : DOC 31 - 22 rue Guillemin Tarayre, 31950 Toulouse cedex 9 - Tél : 05 34 41 91 31 - Email : doc31@doc31.com

PERMANENCES DU CONSEILLER GENERAL POUR 2010



Grazac

MARDI
10 h

7 septembre
9 novembre
21 décembre

SIASC – SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CINTEGABELLE

Le SIASC est un établissement public qui propose d'apporter l'aide aux personnes âgées ou handicapés bénéficiant de l'APA ou d'un accord de la caisse.

Ces prestations sont valables également pour les retours d'hospitalisation, sortie de maternité, etc ...

Ouverture du bureau du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Coordonnées : 4 rue de la République, 31550 Cintegabelle
Tél : 05 61 08 85 69

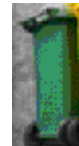
Ordures ménagères

RAMASSAGE DES CONTAINERS :

Lieux de ramassage de vos containers **vert** et **jaune** :



- Route d'Esperce : le lundi matin
- Le reste de la commune : le mercredi matin



Un 2ème ramassage est effectué sur les points de regroupement, uniquement pour les containers **verts**, le vendredi matin.

N'OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOS CONTAINERS LA VEILLE DU JOUR DE RAMASSAGE.

RAMASSAGE DES MONSTRES (GROS ENCOMBRANTS)

Pour les monstres (déchets volumineux ne pouvant être collectés par les camions benne), pensez à vous inscrire à la mairie qui transmettra au SMIVOM. Ce dernier informera personnellement du jour de son passage les habitants concernés. Les monstres ne doivent pas être déposés aux emplacements des containers, mais conservés à domicile jusqu'au jour de ramassage.

Contacts utiles

ASSISTANTES MATERNELLES DE GRAZAC

- ✚ Mme Françoise DOS SANTOS
- ✚ Mme Sylvie MOISSON
- ✚ Mme Ginette PUJOL
- ✚ Mme Solange VERTUT

Pour obtenir leur coordonnées, merci de prendre contact avec La Mairie.

MAIRIE :

Place du Village, 31190 Grazac.
Tél. : 05 61 08 42 39 – Fax : 05 61 08 23 22
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h
et le samedi de 11h à 12h

SIC :

Ecole primaire, route de Cintegabelle, 31190 Caujac
Tél. : 05 61 08 33 04
Horaires d'ouverture :
mardi et jeudi de : 9h à 12h et 14 h à 17h

NUMEROS D'URGENCE :

Pompiers : 18 Samu : 15 Gendarmerie : 17
Service des Eaux : 05 61 17 30 30
Centre antipoison : 05 61 77 74 47

Objets trouvés

Les différents objets trouvés sur les voies publiques de la commune sont à la disposition de leur propriétaire au secrétariat de la Mairie.

Autres

Tous les mercredis soir à partir de 18h15 à la salle de réunion attenante à la Mairie.



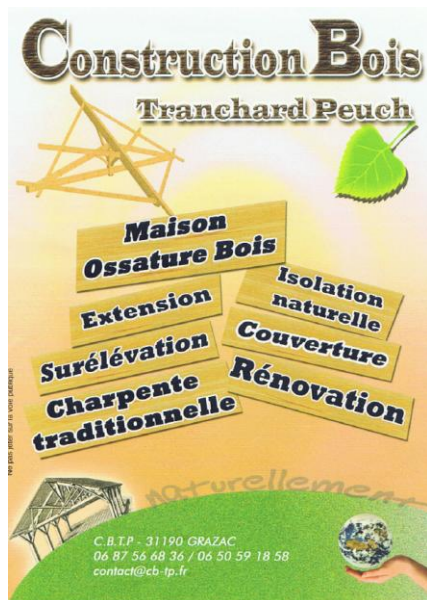
Pascale Baran
Professeuse Diplômée
Hatha Yoga
Vibrer
Je vous propose mes séances collectives en individuelles
Relaxation Respiration Etrement
Quand s'occuper de
SOI
devient Essentiel

Cintegabelle	lundi de 18h30 à 19h45	Salle des jeunes
Auterive	mercredi de 18h45 à 19h15	Atelier de l'écriture
Grazac	mercredi de 18h15 à 19h30	Salle des fêtes

http://www.hatha.yoga.pascale-baran.fr
06 28 28 03 47 / 05 61 42 16 24
pascale.yoga@cauzac.fr

06 28 28 03 47

A Grazac tous les vendredis



Construction Bois
Tranchard Peuch

- Maison Ossature Bois
- Extension
- Surélévation
- Charpente traditionnelle
- Isolation naturelle
- Couverture
- Rénovation

C.B.T.P. - 31190 GRAZAC
06 87 56 68 36 / 06 50 59 18 58
contact@cb-tp.fr

NOUVEAU

Salon de coiffure mobile aménagé sur le parking de l'école.



Nouveau dans votre village, venez découvrir un salon de coiffure aménagé !

Audrey
vous accueille

Vendredi	Grazac	9h à 12h 14h à 18h
Samedi	3 ^e samedi du mois	

Forfait Femme 23 €
Forfait Homme 15 €
Forfait Étudiant 10 €
Forfait Étudiante 15 €
Forfait Enfant
Fille de moins de 12 ans
Moins de 6 ans

06 01 71 85 02

La pause coiffure

06-01-71-85-02



Fabienne Coiffure
À DOMICILE

Coupe au ciseaux électronique
Produits Naturels
Tél : 05 61 08 08 90



Naturopathie Iridologie & Réflexologie
Fabienne Macia

Retrouvez votre équilibre santé par :

- la nutrition
- les plantes
- Réflexologie plantaire

Praticien Diplômé Erv-France

06 86 13 24 13 sur RDV
30 r^e d'esperce 31190 Grazac
nature.reflexo@vahoo.fr



de Prés en Vallées
l'épicerie ambulante !

Alimentation générale

- Fruits & Légumes
- Produits laitiers, viande
- Boissons : eau, vin...
- Pain
- Produits ménagers...

Vente à domicile

horaires et informations sur les tournées au :
05 54 25 09 15 ou 06 98 11 99 10

jour de passage : vendredi

Sur le parking de la Mairie tous les mardis soirs de 18h à 21h 30

Pizz'a'naugas



06 79 53 72 96